

# VOTRE AVIS SUR L'ACCUEIL DES ENFANTS DE 0 à 3 ANS DE

## Lampaul-Ploudalmézeau et Saint-Pabu

Vos réponses sont strictement anonymes.

Merci pour le temps que vous allez consacrer à compléter ce questionnaire que vous êtes invités à déposer à la mairie de Lampaul-Ploudalmézeau ou Saint-Pabu avant le 26 février 2010.

### VOUS CONNAITRE :

1-Quelle est votre commune de résidence ? Lampaul-Ploudalmézeau  Saint-Pabu

2-Depuis combien de temps habitez-vous Lampaul-Ploudalmézeau ou Saint-Pabu ?

Depuis 1-2 ans  depuis 3-4ans  depuis 5-6 ans  depuis 7-8 ans

Depuis 9-10ans  depuis + de 10 ans

3-Quelle est votre situation familiale ?

Couple + enfant(s)  Famille monoparentale avec enfant(s)

Dans quelle tranche d'âge vous situez-vous ?

Homme: <20 ans  20 à 29 ans  30 à 39 ans  40 à 49 ans

50 ans et +

Femme: <20 ans  20 à 29 ans  30 à 39 ans  40 à 49 ans

50 ans et +

4-Combien d'enfants avez-vous ? 1  2  3  4 et +

Dans quelle tranche d'âge ? <2 ans  2 ans  3 à 5 ans

### AUX PARENTS QUI ATTENDENT UNE NAISSANCE EN 2010

5-Aurez-vous besoin de garde pour l'enfant attendu ? oui  non  ne sait pas

Si oui, avez-vous déjà commencé les recherches ? oui  non

Si oui, êtes vous confrontés à des difficultés ?

non  un peu  moyennement  beaucoup

Précisez : .....

### AUX PARENTS D'ENFANTS DE MOINS DE 3 ANS

6-Utilisez-vous un mode de garde régulier pour votre (vos) enfant(s) ? oui  non

-Si non, pourquoi ? pas de besoin  je suis mère au foyer  je suis en congé de maternité

j'ai pris un congé parental choisi  j'ai pris un congé parental faute de solution

-Si oui, votre besoin de garde est-il ?

Strictement lié à une activité professionnelle  Non lié à une activité professionnelle

Pour les deux raisons

7-Souhaitez-vous un mode de garde occasionnelle (halte garderie) ? oui  non

8-Comment considérez-vous votre organisation de garde pour enfant de moins de 3 ans ?

Non satisfaisante  en partie satisfaisante  satisfaisante  totalement satisfaisante

9-Quelle(s) solution(s) avez-vous trouvée(s) ? Assistante maternelle  crèche collective

grands parents  voisins ou amis  scolarisation partielle

10-Quels sont les jours de garde dont vous avez besoin ?

lun  mar  merc  jeu  vendredi  sam  dim

11-Parmi les horaires de garde du matin et du soir proposés ci-contre, quels sont ceux qui vous concernent ? Avant 7h  à partir de 7h  à partir de 7h30  à partir de 8h  jusqu'à 18h30  jusqu'à 19h  jusqu'à 19h30  après 19h30

12-Dans quelle commune déposez-vous votre enfant en garde ?.....

13-Quelle direction prenez-vous pour déposer votre enfant en garde ?

Lannilis  Plouguin  Ploudalmézeau  Plourin   
Saint-Renan  Brest  autre

14-Comment organisez-vous la garde de votre enfant ? Un seul mode de garde

Plusieurs solutions combinées

Précisez.....

15-Si vous aviez le choix pour faire garder, de façon permanente et régulière, votre enfant de moins de 3 ans, vers quel mode de garde irait votre préférence ?

Assistance maternelle  garde à domicile à domicile par un tiers  crèche collective

16-Pensez-vous être susceptible, dans le futur, avoir besoin d'un mode de garde pour un enfant de moins de 3 ans ? oui  non  ne sait pas

17-Quelles suggestions souhaitez-vous faire au sujet de la garde des enfants de moins de 3 ans sur Lampaul-Ploudalmézeau ou Saint-Pabu.....

.....

**SI VOUS SOUHAITEZ PARTICIPER OU DONNER VOTRE AVIS SUR L'ACCUEIL DES ENFANTS DE MOINS DE 3 ANS LORS DES PROCHAINES REUNIONS DE REFLEXION, LAISSEZ NOUS VOS COORDONNEES EN MAIRIE DE LAMPAUL OU DE SAINT-PABU**

Madame, Monsieur,

Les communes de Lampaul-Ploudalmézeau et de Saint-Pabu étudient conjointement un projet de création d'une mini-crèche. Celle-ci pourrait, si les conditions le permettent, être construite sur un terrain mis à disposition par la commune de Lampaul-Ploudalmézeau.

Afin de bien cerner, les besoins réels de garde des enfants de 0 à 3 ans, nous sollicitons votre avis au moyen de ce questionnaire qui est strictement confidentiel.

L'exploitation de ce questionnaire sera faite par les services sociaux de nos deux communes ainsi que par les services de la Caisse d'Allocations Familiales du Finistère, en liaison avec le conseil général.

N'hésitez pas à interroger vos mairies si vous avez des questions sur un projet qui a pour objectif de faciliter la vie des habitants de nos deux communes.

Merci par avance de votre participation à cette étude d'évaluation des besoins.

Bien cordialement,

Patrice COTTEBRUNE  
Maire de Lampaul-Ploudalmézeau



Loic GUEGANTON  
Maire de Saint-Pabu

